

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art  
**Herausgeber:** Visarte Schweiz  
**Band:** - (1956)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Petit lexique à l'usage des peintres, sculpteurs et architectes  
**Autor:** Latour, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-625383>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Petit lexique à l'usage des peintres, sculpteurs  
et architectes**

ABSTRAIT terme commode sous lequel on range tout ce qui est dérangé  
ACADEMIE va de l'enseignement à la nudité  
AMATEUR se distingue du professionnel par un matériel ultra-moderne  
ARCHITECTE celui qui revend le calque à fr. 100 000.— le m<sup>2</sup>  
AUTOPORTRAIT pléonasmе vicieux ou la vengeance d'un miroir  
BETON ARME matière desarmante pour un esprit trop fondé  
BOHEME attrape-bourgeois  
BOURGEOIS mal nécessaire aux artistes  
BROSSE (voir sous pinceau)  
CADRE objet qui limite les prétentions du tableau et augmente celles du peintre  
CIEL exclamation de paysagiste  
COURBE droite qui s'admire  
CHEF-D'OEUVRE quand l'œuvre dépasse le chef  
DESSIN commence où la gomme s'arrête  
EXPOSITION moyen de se faire mal connaître  
GENIE un absent qui a raison  
IMPRESSIONNISME expression qui s'est extériorisée  
INSPIRATION fin d'une paresse  
JOCONDE (La) femme célèbre qui suit du regard les touristes américains  
LOIS béquilles pour artistes anémiés  
LUMIERE se fait avec des ombres  
MODELE jolie femme qui se déshabille pour ne rien faire  
MODERNISME terme qui se retrouve à chaque époque  
MUSEE lieu où les Muses s'ennuyent  
NAIFS précoces attardés  
NATURE MORTE ainsi appelée pour permettre à tout vivant un mot d'esprit  
PEINDRE (voir traités spéciaux)  
PEINTRE celui qui chasse à coups de pinceau tous les préjugés  
PERSPECTIVE moyen sûr de fausser l'œil  
PERSONNALITE instrument qui sert à percer  
PINCEAU (voir sous brosse)  
PLANCHE indispensable à tout architecte ne sachant pas nager  
RACCOURCIS évités parce que trop longs  
RETOUCHER bégayer du pinceau  
ROMANTISME état d'esprit qui espère devenir classique  
SAOUL terme vague venant périodiquement au secours des artistes  
SCULPTEUR celui qui réduit la pierre à son idée  
TALENT court les rues sans s'arrêter  
TE se prend entre quatre et cinq chez les architectes  
S.P.S.A.S. altération de S.P. Q. R. Aujourd'hui sigle de «Si pas satisfait alors s'abstenir»  
TEREBENTHINE liqueur d'atelier assez peu goûtée des peintres  
TABLEAU objet dont la destinée est de finir au clou  
TONALITE terme emprunté à la musique pour désigner une couleur qui sonne faux  
VALEUR dépend de celle du peintre  
VERITE modèle qui ne pose que dans un puits  
VERNISSAGE sorte de cérémonie durant laquelle le vernis passe chez les visiteurs

Jean Latour

**Rapport du Président de la section vaudoise  
sur l'exercice 1955**

Notre activité pendant l'année 1955 s'est concentrée sur quatre séances et sur l'exposition de la section au Musée des Beaux-Arts, du 10 novembre au 8 décembre sous le nom de «Salon 1955».

Lors de sa première réunion le 3 février, la section a décidé de ne pas soutenir les propositions du C.C. visant à un élargissement des conditions d'admission pour de nouveaux membres. Elle juge que les statuts de la société tels qu'ils existent sont adéquats et ne gagneraient rien par une adjonction quelconque.

Un deuxième point de l'ordre du jour était le rapport sur la visite de deux membres au Conseiller d'Etat Monsieur Maret, Chef du département des Travaux Publics.

Il s'agissait de savoir le point de vue du département en face de l'initiative du député Monsieur Küttel en faveur de l'adoption d'un article de loi prévoyant un pourcentage fixe, soit un pourcent réservé à la décoration artistique dans les devis pour construction de bâtiments publics. Monsieur Maret nous explique que le département des Travaux Publics préfère rendre un décret dans le même sens que de risquer un vote dont l'issue serait incertaine. Il est également décidé de recommander l'attribution de travaux aux artistes pour la décoration de bâtiments d'une certaine importance mais d'ordre privé, soit écoles ou maisons communales, soit banques ou bâtiments d'assurances. Il nous communique enfin que pour les bâtiments officiels prévus pour la transformation de la place de la Riponne, le 6% des sommes engagées seraient réservés à la décoration. Pour l'année 1955 Frs. 30 000.— supplémentaires ont été voté dans le budget des Beaux-Arts qui seront consacrés à des commandes aux artistes.

La deuxième séance eut lieu le 3 mai. On a voté et proposé notre collègue Jacques Berger pour remplacer au Comité Central notre membre défunt P. Robert Perrin, décédé en octobre 1954.

Une lettre du C.C. nous communique que le jury de l'exposition de la S.P.S.A.S. a recommandé pour l'admission comme membres actifs nos candidats: Barman, Baer et Bezencon, proposition qui fut confirmée lors de l'assemblée générale à Meiringen le 3 juillet. Notre troisième séance qui eut lieu le 24 juin, fut présidée par notre vice-président Edouard Pettineroli.

Elle servit à faire désigner les délégués qui iraient représenter la section à Meiringen le 2 juillet. C'est le Président et le Vice-Président qui furent chargés de cette mission, Bonny fut désigné comme remplaçant. La section a été appelée une quatrième fois à se réunir le 15 septembre.

Nous retiendrons comme intéressant le problème de la vente du Musée Arlaud. Un échange de lettres avec Monsieur le Syndic Jean Peytrequin montre que la question assez complexe est toujours à l'étude. Le Président se propose de reprendre ce problème avec la Municipalité.

Une partie de la séance est ensuite consacrée à l'élaboration des détails pour notre salon 1955. Jean-Pierre Kaiser nous met au courant de ce qui a déjà été fait et de ce qui reste à décider. Comme il doit faire son service militaire au moment de l'ouverture de l'exposition, Pettineroli le remplacera à la tête du Comité d'organisation.